

La Maison de l'Adolescent du Val-de-Marne

Dossier de présentation

DES QUESTIONS ? UN PROBLÈME ? N'HÉSITEZ PAS À VENIR EN PARLER !
SANTÉ, SCOLARITÉ, FAMILLE, COPAINS, SEXUALITÉ...

LA MAISON DE L'ADOLESCENT À VOTRE ÉCOUTE



cg94.fr

**5 LIEUX D'ACCUEIL
DANS LE VAL-DE-MARNE**

- > CACHAN
19, rue Cousté - 01 45 46 64 39
- > CHAMPIGNY-SUR-MARNE
27, rue Albert Thomas - 01 49 83 79 79
- > CRÉTEIL
2, rue de la Terrasse - 01 41 78 94 10
- > FONTENAY-SOUS-BOIS
29, rue Lesage - 01 48 75 94 79

Pour les professionnels

- > CRÉTEIL
1, rue des écoles - 01 41 78 91 10



Clotilde Le Gall
Conseillère socio-éducative
Coordonnatrice sociale
Clotilde.LeGall@cg94.fr



« Les jeunes poussent la porte, parlent et trouvent là l'aide dont ils ressentent le besoin et celle dont ils ne pensaient pas, a priori, qu'elle pourrait leur être nécessaire. » Claire BRISSET, Défenseure des enfants.

Historique de la mise en place des Maisons de l'Adolescent

>En France

- Le principe de la Maison de l'Adolescent a été initié par le « séminaire santé justice de Mai 2000 ».
 - La Défenseure des Enfants, Claire BRISSET, l'impulse dès 2002 dans un rapport où la question de l'aide aux adolescents en difficulté est traitée par une approche globale plutôt que par des réponses fractionnées, partielles et un cloisonnement des disciplines.
 - Le Président de la République en fait une «haute priorité nationale».
 - Le Plan national de santé mentale de 2004 reprend cette priorité qui sera aussi une des préconisations de la Conférence de la famille de 2005. En parallèle, le Plan national de cohésion sociale de 2004 prévoit le développement des structures en direction des mêmes adolescents.
 - Différents textes (circulaire du 4 janvier 2005 portant création des Maisons des Adolescents, circulaire du 6 janvier 2005 créant 300 Points d'accueil Écoute Jeunes - PAEJ) vont permettre la maturation et l'éclosion de tels projets.
- En amont, il y eut diverses réflexions et une expérience pilote de Maison des Adolescents au Havre en 1999.
- Cette maison accueille, oriente, écoute les adolescents en difficulté, dans la transdisciplinarité et « prend soin d'eux » à l'échelle départementale.
- L'accent est mis sur la santé car elle apparaît comme étant le sujet qui dédramatise l'abord de la première rencontre jeune/professionnel. Cette approche se présente par nature comme aidante et non stigmatisante.

>Dans le Val-de-Marne

Dans le département du Val-de-Marne, le Schéma départemental de protection de l'enfance et de la jeunesse portait lui aussi ce projet de création d'une Maison de l'Adolescent. C'est donc avec une volonté commune que les services de l'État et du Conseil général du Val-de-Marne se sont réunis en comité de pilotage pour travailler à ce projet.

Le modèle val-de-marnais a été pensé dès ses origines non comme une structure unique mais comme un dispositif articulé. Le choix du comité de pilotage a été de le mettre en place sur la base des PAEJ déjà existants, pour des adolescents de 12 à 20 ans bénéficiant ainsi d'un maillage territorial plus favorable à un égal accès des jeunes.

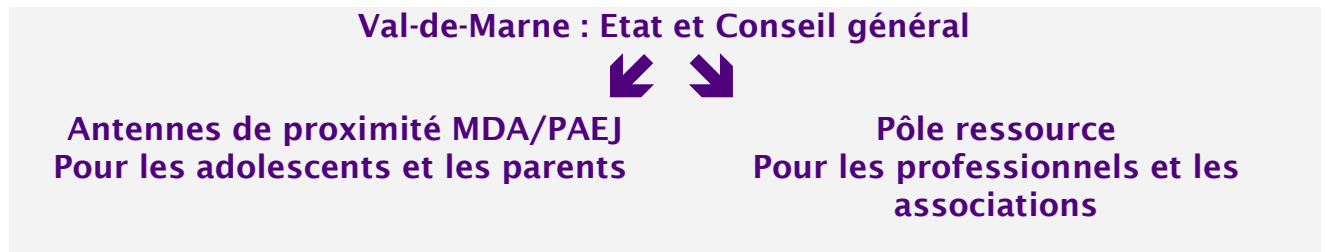
La majeure partie des structures déjà existantes participe à la création et à la mise en place des premières actions.

La Maison de l'adolescent du Val-de-Marne (MDA 94) est un dispositif innovant parce qu'il s'appuie sur des services territoriaux divers (notamment dans le domaine de la santé) qui sont en place depuis plus de 20 ans pour certains, et ont déjà développé des actions ciblées. Aussi, les transmissions des expériences et des connaissances de chacun entre eux ont déjà fait leur preuve.

Un seul toit pour cette maison (le pôle ressource), et plusieurs portes (les PAEJ) pour accueillir et accompagner les adolescents.

Le toit : c'est le Pôle ressource où les professionnels eux-mêmes vont pouvoir travailler ensemble à ce projet, développer leurs connaissances et s'enrichir mutuellement.

Organisation du dispositif Maison de l'adolescent dans le Val-de-Marne



Les deux niveaux, Pôle Ressource et PAEJ sont cofinancés par les deux copilotes conformément au cahier des charges MDA/PAEJ.

Outre les financements du Conseil Général et de l'État, les antennes de proximités MDA/PAEJ ont d'autres financements liés à leurs partenariats institutionnels et à leurs projets pédagogiques associatifs historiques : municipalités, etc.

>Les missions des antennes de proximité, points d'accueil écoute jeunes (PAEJ)

Ils doivent tendre à faire évoluer leur projet de service vers le contenu du cahier des charges et les préconisations du ministère de la Santé.

Leur mission principale est de recevoir les adolescents de 12 à 20 ans sur le département et plus particulièrement sur le territoire qui leur incombe. Ils se chargent de l'accueil, de l'information (individuelle ou collective) et de l'orientation après une première évaluation de la problématique de chaque jeune en tenant compte de sa demande, de sa situation familiale et éducative, de sa souffrance psychique, de sa santé, de ses projets.

À ce titre, les équipes doivent être multi-disciplinaires pour prendre soin de ces jeunes en y intégrant des travailleurs sociaux (éducateurs, assistantes sociales, animateurs socio-éducatifs...), des cliniciens et des professionnels médicaux et paramédicaux.

Concernant **l'orientation des jeunes**, les PAEJ doivent s'appuyer sur leur réseau de partenaires en fonction des missions de chacun. Ils doivent donc développer des réseaux vers tous les systèmes institutionnels, associatifs, libéraux...

Ces équipes peuvent être interpellées pour **d'autres missions de prévention et d'information** dans les établissements scolaires et éducatifs qui en font la demande, toujours en direction du public adolescent.

Les parents des adolescents peuvent aussi s'adresser à ces points d'accueil.

Toutes ces actions sont menées dans le respect de la confidentialité liée aux rôles et fonctions de chaque professionnel.

Dans le cadre de leur engagement dans le dispositif MDA du Val-de-Marne, ils sont amenés à rencontrer régulièrement les autres PAEJ pour se mobiliser et travailler avec le Pôle Ressource à une coordination départementale et à la création d'une culture commune sur le département.

Entre autres missions de soin, **les infirmiers** détachés par le pôle ressource dans les PAEJ font la liaison entre tous les professionnels du département qui cherchent de l'aide en matière de santé pour un adolescent. Cette action n'est pas sectorisée mais départementale. C'est l'infirmier accessible qui portera la mission jusqu'à son terme, avec et plus particulièrement le médecin de l'adolescent de la MDA 94, les médecins, mais aussi les infirmiers des institutions. Ils chercheront à répondre à des besoins exprimés par les professionnels référents d'adolescents pour les accompagner dans les réponses soignantes les mieux adaptées :

- centres municipaux de santé,
- centres de planification et d'éducation familiale,
- médecine de l'adolescent,
- hôpitaux,
- centres médico-psychologiques (CMP), secteurs de psychiatrie infanto juvénile ou générale.

Planning des infirmiers

	Pôle ressource	Antennes de proximité MDA94 / PAEJ	
Véronique Garrigue	Mardi (toute la journée)	Fontenay-sous-Bois lundi et mercredi (10h/18h)	Champigny-sur-Marne , jeudi et vendredi (9h/17h30)
Jean-Louis Martinez	Mardi (9h/16h30)	Antennes de PAEJ Créteil lundi (13h/18h), mardi (16h30/19h) et vendredi (toute la journée)	proximité MDA94 / Cachan mercredi et jeudi (11h /18h30)

Coordonnées des Points d'accueil écoute jeunes / antennes de proximité

Cachan	AERA (Accueil, écoute, rencontre, adolescence) 19 rue Cousté 94230 Cachan Tél : 01 45 46 64 39 Courriel : aera@aera94.org Équipe : une directrice psychologue à plein temps, 3 psychologues à temps partiels, un éducateur spécialisé à 40%, 1 infirmier à 40%.
---------------	---

Champigny-sur-Marne	<p>Point Écoute 27 rue Albert-Thomas 94500 Champigny sur Marne Tél : 01 49 83 79 79 Courriel : point.ecoute.champigny@wanadoo.fr <i>Équipe : un directeur à plein temps, 2 psychologues et une infirmière à 40%, deux contrats aidés d'agent d'accueil et de secrétariat.</i></p>
Créteil	<p>Espoir 2 rue de la Terrasse 94000 Créteil Tél : 01 41 78 94 10 Courriel : paej.creteil@espoir-cfdj.fr <i>Équipe : un chef de service à temps plein, 1 éducatrice spécialisée à plein temps, une secrétaire à mi-temps, 1 infirmier à 40%, 1 poste de psychologue à 40%.</i></p>
Fontenay-sous-Bois	<p>Maison de la Prévention - Point Écoute Jeunes 29 rue Lesage 94120 Fontenay-sous-Bois Tél : 01 48 75 94 79 Courriel : maison.prevention@orange.fr <i>Équipe : 1 directrice à temps partiel, 1 psychologue à 3/5 de temps et un à plein temps, 1 infirmière à 40%, 1 secrétaire en CE, 1 adjointe d'animation en CE, 1 animateur santé à ½ temps attendu.</i></p>
Vitry-sur-Seine	<p>PAEJ municipal (en attente de conventionnement MDA 94) 22-24 Place Jean-Martin 94 400 Vitry-sur-Seine. Tél. : 01 55 53 16 20 Courriel : estelle.sudrie@mairie-vitry94.fr <i>Appartient au service municipal de promotion de la santé. Le PAEJ comprend 2 psychologues dont 1 responsable à plein temps, 1 éducatrice spécialisée à plein temps et un animateur à 50%.</i></p>

>Les missions du Pôle ressource de Créteil

C'est « le toit » de la Maison des adolescents du Val-de-Marne. Il est chargé en application de la convention passée par les deux copilotes :

- **de coordonner et d'animer les PAEJ,**
- **de créer une synergie et une culture commune,**
- **de mettre en place des recherches cliniques,**
- **d'organiser des formations pour les professionnels concernant les problématiques rencontrées à l'adolescence, quand celles-ci ne relèvent pas des filières de formations spécifiques de chaque institution. Elles relèveront systématiquement d'une méthodologie de réseau ;**
- **de déployer des actions en faveurs des parents des jeunes en difficultés.**

La consultation du médecin pédiatre de l'adolescent : cette consultation d'une demi journée par semaine a pour objectif de favoriser un accès aux soins pour les adolescents du département qui pour une raison ou une autre n'ont pas encore ou que très difficilement accès à un bilan de santé spécifique à leur problématique. Elle concerne des situations complexes présentées par des professionnels des PAEJ mais aussi des institutions. Après bilan et accompagnement infirmier, l'adolescent est orienté sur un dispositif conventionnel en fonction de ses besoins en matière de santé.

Les séminaires du vendredi matin sont gratuits pour tous les professionnels qui gravitent autour des adolescents, appartenant aux institutions et structures

diverses qui font le maillage du réseau dans le Val-de-Marne (du fait du petit nombre de places disponibles, il faut s'inscrire pour pouvoir y participer). Autour de l'axe des soins à l'adolescent, cinq corpus seront traités entre 2010 et 2012 : les limites du corps, la violence, la famille, les processus créatifs, lectures de textes.

Le diplôme universitaire « Adolescents : société et pratiques interprofessionnelles » organisé par le pôle ressource en lien avec les Universités de Paris Sud et de Caen Basse-Normandie. D'Octobre à Septembre : 10 sessions de 2 jours auxquelles tout professionnel de France peut s'inscrire.

Les commissions des « cas difficiles » dont l'objectif est d'aider des professionnels de diverses disciplines qui le demandent, à dégager un projet d'intervention auprès d'un jeune qui leur pose problème.

La commission est composée de professionnels nommés et formés des institutions du département : Académie, tribunal pour enfants, Aide sociale à l'enfance, espaces départementaux des solidarités, Protection judiciaire de la jeunesse, services de pédiatrie (unité de médecine des adolescents du Centre hospitalier intercommunal de Créteil), inter-secteur de psychiatrie infanto-juvénile et adulte, associations du secteur habilité (J. Cotxet, A.E.F.). Elle permet de proposer « une aide aux aidants » et de dégager avec eux des préconisations.

Coordonnées du Pôle ressource

Le Pôle ressource

1 rue des Écoles

94000 Créteil

Tél : 01 41 78 9110

Coordonnatrice sociale : Clotilde.LeGall@cg94.fr

Coordonnateur clinique :

docteur.alecian@maisondeladolescent94.org

Médecin pédiatre : docteur.abadie@maisondeladolescent94.org

Assistante administrative : emilie.cavallini@cg94.fr

Équipe : 1 coordonnateur clinique détaché par l'Etat à mi-temps, 1 coordonnatrice sociale à plein temps employée par le Conseil général, deux infirmiers de liaison et 1 praticien hospitalier temps partiel, médecin de l'adolescent détaché du Centre hospitalier intercommunal de Créteil, 1 poste de rédacteur à plein temps employé par le Conseil général.